|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 10 novembre 2015

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.: | **Addendum 1 à la Lettre collective TSB 9/11** | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 11;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T |
| Tél.: | +41 22 730 5858 |
| Fax:E-mail: | +41 22 730 5853tsbsg11@itu.int |
|  |  |  |
| Objet: | **Réunion du Comité de direction de l'UIT‑T pour l'évaluation de la conformité (CASC), atelier sur la VoLTE et la ViLTE et atelier de la Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC) sur l'évaluation de la conformité, parallèlement à la réunion de la Commission d'études 11 de l'UIT‑T (ou immédiatement avant)** |

Madame, Monsieur,

L'objet du présent Addendum est de vous fournir des informations concernant des manifestations susceptibles de vous intéresser qui seront organisées au siège de l'UIT parallèlement à la réunion de la Commission d'études 11 (Genève, 2-11 décembre 2015) ou immédiatement avant celle-ci.

Je souhaite attirer votre attention sur les manifestations suivantes:

1) Atelier de l'UIT‑T sur l'***"Interopérabilité des services vocaux et vidéo dans des environnements hybrides fixe-mobile, y compris les IMT évoluées (LTE)", Genève, 1er décembre 2015***

A la suite de l’appel à l’action lancé à la réunion des directeurs techniques qui s’est tenue le 11 octobre 2015 à Hungexpo, à Budapest (Hongrie), l’Union internationale des télécommunications (UIT) organise un atelier d’une journée sur l'"*Interopérabilité des services vocaux et vidéo dans des environnements hybrides fixe-mobile, y compris les IMT évoluées (LTE)"*. Cet atelier aura lieu le 1er décembre 2015 au siège de l’UIT, immédiatement avant la réunion de la Commission d’études 11 de l’UIT-T (2-11 décembre 2015). Les participants aux activités de la CE 11 sont invités à prendre part à cette manifestation. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [page web](http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/conformity-interoperability/20150112/Pages/default.aspx) de l'atelier ou la [Circulaire TSB 179](http://www.itu.int/md/T13-TSB-CIR-0179/en).

2) Atelier de la Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC) sur l'**"*Evaluation de la conformité*"*, Genève, 1er-2 décembre 2015***

Dans le cadre de la Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC), la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de la normalisation (ISO) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) organisent un atelier sur l'"*Evaluation de la conformité*". Cet atelier aura lieu les 1er et 2 (jusqu'à 13 heures) décembre 2015 au Palais des Nations, siège de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) (Suisse). La distance qui sépare le lieu de l'atelier du siège de l'UIT peut être parcourue à pied. La réunion de la CE 11 commencera l'après-midi du 2 décembre 2015, immédiatement après la fin de l'atelier. Les experts de la CE 11 intéressés par le thème de l'atelier sont donc invités à y participer. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [page web](http://www.wsccaworkshop.com/) de l'atelier ou la [Circulaire TSB 177](http://www.itu.int/md/T13-TSB-CIR-0177/en).

3) Première réunion du **"*Comité de direction de l'UIT‑T pour l'évaluation de la conformité (CASC de l'UIT‑T)*"*, Genève, 3 décembre 2015***

La première réunion du **Comité de direction de l'UIT‑T pour l'évaluation de la conformité (CASC de l'UIT‑T)** est programmée le jeudi 3 décembre 2015, parallèlement à la réunion de la CE 11 de l'UIT‑T (2-11 décembre 2015). La réunion sera présidée par M. Isaac Boateng (Ghana), Président du CASC de l'UIT‑T.

Le Comité de direction de l'UIT‑T pour l'évaluation de la conformité ([CASC de l'UIT‑T](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/11/Pages/CASC.aspx)) a été créé par la CE 11 de l'UIT‑T en avril 2015, afin d'élaborer des procédures détaillées pour la mise en oeuvre d'une procédure de reconnaissance de laboratoires de tests à l'UIT‑T. Le CASC de l'UIT‑T mène ses travaux conformément à la ligne directrice de la CE 11 de l'UIT‑T relative à une "[procédure de reconnaissance des laboratoires de tests](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/11/Documents/Guideline-TL-rec-pro.pdf)", qui décrit la procédure de haut niveau à suivre pour la reconnaissance de laboratoires de tests habilités à effectuer des tests par rapport aux Recommandations UIT‑T. Les travaux du CASC de l'UIT‑T ont lieu sous les auspices de la CE 11 de l'UIT‑T, avec la participation d'experts de l'UIT‑T issus de toutes les commissions d'études de l'UIT‑T. Le CASC de l'UIT‑T suivra les règles et procédures de travail applicables à un groupe de travail et rendra compte de ses travaux à la séance plénière de la CE 11.

La réunion du CASC de l'UIT‑T aura lieu le jeudi 3 décembre 2015 au siège de l'UIT à Genève. Elle s'ouvrira à 9 h 30 et se terminera à 12 h 30. Pour assister à la réunion, les délégués doivent s'inscrire à la réunion de la CE 11, qui est l'entité de rattachement du CASC de l'UIT‑T (voir la [lettre d'invitation à la réunion de la CE 11](http://www.itu.int/md/T13-SG11-COL-0009/en)). L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

Le projet d'ordre du joursera publié dans le Document [TD895 (GEN/11)](http://www.itu.int/md/T13-SG11-151202-TD-GEN-0895/en) et pourra également être consulté sur la [page web](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/11/Pages/CASC.aspx) du CASC de l'UIT‑T.

La participation à distance à la réunion du CASC de l'UIT‑T sera possible sur demande. Afin que le secrétariat puisse communiquer à temps les modalités de participation à distance aux participants intéressés, ceux-ci sont priés de s'inscrire avant le vendredi 27 novembre 2015 et de demander les modalités de participation à distance au secrétariat de la CE 11 de l'UIT‑T à l'adresse tsbsg11@itu.int.

La réunion du CASC de l'UIT‑T se tiendra sans document papier.

La réunion aura lieu uniquement en anglais.

Le délai pour la soumission des contributions est de 12 (douze) jours calendaires avant la tenue de la réunion de la CE 11 de l'UIT‑T. Ces contributions, qui seront publiées sur le site web de la Commission d'études 11, devront donc parvenir au TSB le 19 novembre 2015 au plus tard. Pour de plus amples informations concernant les modalités de soumission des contributions, la procédure d'inscription à la réunion de la CE 11 de l'UIT‑T, les demandes de visa, les équipements de réseau, la logistique, etc. veuillez consulter la [lettre d'invitation à la réunion de la CE 11](http://www.itu.int/md/T13-SG11-COL-0009/en) de l'UIT‑T (Lettre collective TSB 9/11).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications